



CONDITIONS PARTICULIÈRES « Lourdes Autrement » Pèlerinage diocésain à Lourdes Du lundi 20 au samedi 25 juillet 2020

INSCRIPTION avant le 10 juin 2020

Ce pèlerinage est réservé à des pèlerins adultes.

Le sanctuaire et les hôtels étant actuellement fermés, le départ sera confirmé dès que la situation rendra possible ce projet. En cas d'inscription, vous en serez informés en temps utiles.

Les conditions seront établies selon les préconisations de lutte contre la pandémie due au COVID 19 connues au 11 mai 2020. Elles seront susceptibles de modifications, suite à tout changement préconisé par les autorités.

Le programme du pèlerinage, présenté ci-joint, est susceptible de modification.

Il est demandé de manifester dès à présent votre intérêt, votre possible participation, si ce pèlerinage a lieu.

Pour rappel, en ce qui concerne les différents groupes :

Pour Jeunes 12-17 ans - pélé Avenir

En l'état actuel de nos informations, ce pèlerinage ne pourra pas avoir lieu

Animateurs du pélé Avenir

En l'état actuel de nos informations, ce pèlerinage ne pourra pas avoir lieu

Jeunes 18-25 ans - Billy've

En l'état actuel de nos informations, ce pèlerinage ne pourra pas avoir lieu

Familles

En l'état actuel de nos informations, ce pèlerinage ne pourra pas avoir lieu

Pèlerins du groupe Malades

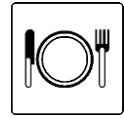
Pour ce groupe, le pèlerinage ne pourra pas avoir lieu cette année

Hospitaliers

Pour ce groupe, le pèlerinage ne pourra pas avoir lieu cette année.



HÉBERGEMENT



A ce jour, les hôtels-restaurants sont fermés. Dès qu'ils seront ouverts, nous réserverons l'hébergement des pèlerins à

Hôtel de Paris 7 rue sainte Marie 65100 Lourdes

Tél. 05 62 94 21 04

Email : hotel-de-paris@wanadoo.fr

Il comportera la pension complète du dîner du 1er jour au petit déjeuner du 6^{ème} jour inclus. Repas libres (non compris) pour le déjeuner du 1^{er} jour (aller) et le 6^{ème} jour (retour)



TRANSPORT



Voitures individuelles : chacun s'organise

Compte tenu des règles de distanciation pour lutter contre la transmission du Coronavirus, il sera conseillé d'utiliser les voitures particulières, à deux ou trois personnes.

Rendez-vous à Lourdes Hôtel de Paris entre 18 et 19 heures.

Car :

En option, avec un supplément de 200 €, le transport aller et retour en car, depuis Grenoble pourra être proposé, s'il y a un minimum de 24 inscrits, et par tranche de 24 inscrits.

Points de départ et arrivée

- × **Grenoble** – 12 Place de Lavalette devant la Maison Diocésaine, face au Musée.

Horaire approximatif

Aller : départ entre 6h30 et 7h30 depuis les points ci-dessus, arrivée à Lourdes entre 17h00 et 18h00.

Retour : départ de Lourdes entre 7h00 et 8h00, arrivée aux points ci-dessus entre 17h00 et 18h00.

Des pauses régulières seront prévues.

PARTICIPATION FINANCIERE

La participation financière au séjour sera établie **par personne à 438 €**

La participation financière **COMPRENDRA** (cas général)

- ✓ Le transport : en option avec supplément 200 €, car au départ de Grenoble (voir détails ci-dessus)
- ✓ Les taxes de séjour obligatoires (révisables sans préavis).
- ✓ Les logements et restauration :
 - En hôtel, en chambre double pour les couples et personnes vivant habituellement ensemble.
 - En option, avec supplément 130 € en chambre individuelle pour tous les autres pèlerins.
 - La pension complète du dîner du 1^{er} jour au petit déjeuner du 6^{ème} jour inclus. Repas libre (non compris) pour le déjeuner du 1^{er} jour (aller) et le 6^{ème} jour (retour).
- ✓ Les frais généraux d'inscription, de réservation et d'animation (frais de secrétariat, frais des bénévoles, solidarité avec les prêtres et les personnes dans le besoin ...).
- ✓ Assurances : Garantie financière, Responsabilité civile professionnelle, assistance.

La participation financière **NE COMPRENDRA PAS**

- ✓ L'organisation du transport en voitures particulières
- ✓ Les pré et post acheminements au point de rendez-vous.
- ✓ Le déjeuner libre du 1^{er} jour (aller) et 6^{ème} jour (retour). Vous pourrez prévoir un repas tiré des sacs ou restauration sur aire d'autoroute possible.
- ✓ Les boissons, les extras et les dépenses personnelles.
- ✓ Les pourboires, dons et quêtes.
- ✓ Les frais de voyages supplémentaires en cas de retard aux points de rendez-vous (aller comme retour).
- ✓ Toutes prestations non mentionnées dans le programme ou dans la rubrique « comprenant » ci-dessus.

Nos voyages sont effectués selon les conditions générales de vente, décret n°94-490 du 15 juin 1994 pris en application de l'article 31 de la loi n°92-645 du 13 juillet 1992 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours.

INSCRIPTIONS-dossier

Votre dossier d'inscription comprend

- une feuille d'inscription (pèlerins en hôtels) remplie de façon exhaustive et complète.
- le règlement intégral, qui peut se composer de différents moyens de paiement :
 - € chèques : en plusieurs chèques si besoin de différer les encaissements
 - € les chèques vacances ANCV sont acceptés

Le dossier doit être retourné à la **direction des pèlerinages avant le 10 juin 2020**. Étant donné le contexte, les règlements ne seront encaissés que lorsqu'il sera établi que le pèlerinage pourra avoir lieu.

Désistement / Annulation / Remboursement

En cas de désistement avant le 10 juin, nous prévenir au plus vite.

En cas de retard au point de départ prévu, aucun remboursement ne pourra être effectué.

Conditions d'annulation : En cas d'annulation avant le départ de la part du pèlerin, une somme de 60 € sera retenue par la direction des pèlerinages pour frais de dossier, le reste sera remboursé.

En cas d'annulation avant le départ de la part du pèlerin pour cause médicale justifiée (fournir un certificat médical, ou bulletin d'hospitalisation), la somme versée lui sera intégralement remboursée.

En cas d'impossibilité de partir pour un pèlerin, il peut céder sa place à une autre personne qui accepte les conditions du présent voyage.

En cas d'annulation, avant le départ, de la part de la direction des pèlerinages (par exemple : catastrophe naturelle, accident, nombre d'inscrits inférieur au minimum indiqué, pandémie) l'intégralité du montant versé par le pèlerin lui sera remboursée, sans qu'il puisse prétendre à une indemnité supplémentaire.

INSCRIPTIONS-contacts

Compte tenu de la situation sanitaire, la maison diocésaine est partiellement fermée.

À ce jour, nous ne connaissons pas les modalités de réouverture.
Nos permanences sur place sont fermées au moins jusqu'à fin mai.

Les inscriptions déjà reçues avec les précédentes conditions ne seront pas prises en compte. Mais les personnes seront contactées ultérieurement.

Quelqu'un consulte régulièrement les messages téléphoniques et courriels et y répond dans la mesure du possible.

Renvoyer votre dossier par courrier
ou par mel :
pelerinages@diocese-grenoble-vienne.fr

En faisant suivre le règlement (qui valide l'inscription) par courrier :

Direction des pèlerinages
Maison diocésaine - 12, place de Lavalette
CS 90051 - 38028 Grenoble Cedex 1
Tél 04 38 38 00 36
www.lourdes38.fr